

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Lundi 09/01/2023

Le conseil s'est réuni, salle des Mariages, le 9 janvier 2023 à 20h00 sous la présidence du Maire Christian Cogniard.

Présents : Christelle Bouillon, Laurent Boutry, Jérôme Chocardelle, Isabelle Clause, Alexandra Clément, Christian Cogniard, Patrick Dié, Bertrand Jénin, Jean-Christophe Laclaire, Murielle Lebègue, Elodie Pilardeau et Bruno Rochon.

Excusés : Sandra Mannarino, Angèle Gabreau, Géraldine Guillet (pouvoir à Bruno Rochon)

Secrétaire de séance : Christelle Bouillon

1) Approbation du PV du conseil municipal du 01/12/2022

Après modification du PV, il est approuvé à l'unanimité

2) Tour d'horizon du maire et des adjoints

- ☐ 02/12 : Commissions propreté et finances de la CCPR : tarification OM (+17%)
- ☐ 05/12 : Prise de commandement des Brigades de Gendarmerie de Rethel par le Cne Bach
- ☐ 05/12 : Rencontre des kinés pour nouvelle proposition du prix de vente de l'ex-caserne
- ☐ 06/12 : Rencontre Mme Lintingre (Capemploi 08) pour renouvellement contrat B Gurz
- ☐ 07/12 : Réunion de secteur Juniville-Machault de la FDEA avec ENEDIS
- ☐ 08/12 : Signature chez Me Mangin de l'acte de vente 70 m² de terrain à M. et Mme Protain
- ☐ 09/12 : AG de l'Etoile Sportive Juniville (foot)
- ☐ 09/12 : Réunion du député M. Vuibert à Faissault : bilan 1ère année de son mandat
- ☐ 14/12 : Visite à Charleville du CORG (Centre d'Organisation et de Régulation de la Gendarmerie) : gestion des appels du 17
- ☐ 15/12 : Conseil Communautaire de la CCPR (tarifs OM, Piscine, Subv sports, fourrière ...)
- ☐ 17/12 : Spectacle de Noël de la commune aux enfants
- ☐ 18/12 : Finale de la coupe du monde de football sur grand écran à la salle polyvalente
- ☐ 24/12 : Sinistre dégât des eaux (rupture canalisation) au Musée
- ☐ 26/12 : Entretien de recrutement d'un agent pour la bibliothèque
- ☐ 27-28/12 : Tournoi de foot en salle de l'ESJ
- ☐ 04/01 : Déposition à la gendarmerie main courante pour incivilités, dégradations ... des derniers mois

Vidéoprotection : une rencontre avec le référent de la gendarmerie pour valider les points de caméra retenus est prévue prochainement

Plan de Juniville : l'actualisation du plan des rues de notre commune avec la Sté Infocom est en cours.

3) Manifestations fin 2022 et début 2023

2022

- Téléthon 3 décembre : 1303 € ont été récoltés
 - GDAM : 300,00 €
 - Pôle scolaire Verlaine : 379,70 €
 - Dons à la permanence : 163,80 €
 - Athlé fit / Les Pieds à la Retourne : 85,00 €
 - Judo : 24,50 €
 - Dons de particuliers : 350,00 €
- Spectacle de Noël le 17 décembre : très intéressant, bonne participation
- Finale coupe du monde de foot le 18 décembre : belle réussite

2023

- Vœux du maire aux agents communaux : le 10 janvier à 11 h en mairie
- Vœux de la municipalité : le vendredi 13 janvier à 18 h
- Repas des aînés le samedi 21 janvier

4) Point sur les travaux, études en cours et sur le service technique

- Eclairage des Berges de la Retourne : 5 points lumineux en cours de pose
- Passerelle piétonne en attente de l'arrêté de subvention, installation prévue début 2023
- Service technique :
 - Hervé Psaume en arrêt de travail jusqu'au 08/02/2023, Contrat aidé de B. Gurz renouvelé pour 6 mois jusqu'en juillet
 - Pôle Santé : travaux isolation phonique cabinet ostéopathe terminé
 - Toiture Château : intervention de J. Roberrini suite à des fuites

5) Vente de l'ex-caserne des sapeurs-pompiers

Le maire fait part aux conseillers que les kinés, Mme Claire SIMON et Inès PREVOT, en date du 22/12/2022, par un courrier, ont accepté notre proposition de vente du bâtiment et des terrains attachés, faisant partie de la référence cadastrale AM 413, au prix de 97 000 € net vendeur. Suite à cette acceptation, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention :

- DECIDE la désaffectation de ces locaux et parcelles de terrain à l'usage direct du public telle que délimitée sur le plan de division et, en conséquence, CONSTATE le déclassement de ces biens du domaine public communal conformément aux dispositions de l'article L 2141-1 du Code général de la propriété des personnes publiques
- AUTORISE la vente à la SCI Kinés SPG de l'immeuble et du terrain de l'ex-caserne des sapeurs-pompiers pour la somme de 97.000 € net vendeur ou hors taxes le cas échéant
- NOMME Me Arnaud MANGIN, notaire à RETHEL, pour la rédaction de l'acte authentique de vente, les frais étant à charge de l'acquéreur
- AUTORISE le Maire, à convenir des modalités de la vente et à signer les actes nécessaires ainsi que toutes pièces utiles

6) Climatisation des locaux rez-de-chaussée de la mairie

Installation d'un système de climatisation dans les bureaux du Maire, de la secrétaire et de l'accueil :

- 3 unités intérieures 2000W et 1 unité extérieure 7000W
 - o Devis NRJ : 16 288 € HT
 - o Devis Flécheux : 8 653 € HT

Le devis de l'entreprise Flécheux est retenu à l'unanimité.

7) Informations diverses

- o Fourrière animale intercommunale de la CCPR : le règlement intérieur de fonctionnement et de la tarification de la fourrière située à Rethel sont opérationnels
- o Balayage mécanisé par le service commun de la CCPR : étude analytique pour connaître les couts, il y aura désormais 1 balayage gratuit par an. Il sera demandé 1€ par habitant pour tout balayage supplémentaire. Le conseil décide qu'il n'y a lieu de se cantonner qu'à 2 balayages par an, dont le gratuit.
- o Coupures d'électricité : le maire indique qu'en fonction des informations qu'il a reçues dernièrement, nous ne devrions pas subir de coupure.
- o Recensement 2023 : les agents recenseurs ont effectué ½ journée de formation, ils ont également fait leur tournée de reconnaissance et édité le carnet de tournée. Au 01/01/2023, Juniville comptait 1275 habitants.
- o L'Inauguration de la caserne des pompiers aura lieu le 04/02/2023 à 11h00. Organisation et intendance assurées par le SDIS avec le CIS et l'Amicale des SP de Juniville
- o Recrutement agent bibliothèque : Le conseil donne son accord, à l'unanimité, pour recruter à partir du 16 février Melle Judicaëlle Devillers de formation littéraire ayant un bac +4
- o Dossiers d'urbanisme :
 - ✓ Projet d'implantation d'une moyenne surface alimentaire par le groupe Carrefour Contact. Les 1ers contacts ont eu lieu en Mars 2022 avec le maire, un 2^{ème} en Juillet 2022 avec R. Averly Président de la CCPR. Achat d'une parcelle de 5500 m², surface de vente 425 m², 68 places de parking et 2 pistes de carburant. Le 20/12/2022, le permis de construire a été déposé en mairie pour instruction auprès des services de la CCPR et de la DDT. Le maire indique qu'il rencontrera les principaux commerçants pouvant être concernés par cette implantation pour les informer et il précise que la communication de ce projet auprès des administrés se fera ultérieurement après le retour du PC accepté.
 - ✓ Le PLUI réintègrera une zone touristique pour que M. Poirier puisse réaliser son projet de construction de 4 gîtes.

8) Questions diverses

- o M. Herbert et Mme Lobet demeurant au 3 Av de Quimper qui, souhaitant élargir leur entrée, ont effectué une demande d'acquisition de la parcelle AM 562 jouxtant leur propriété. Le conseil accepte de la vendre au prix de 20€/m² sous réserve de servitude de passage d'une canalisation d'assainissement. La division de parcelle sera à leurs frais.
- o Mme Lovania Leclère demande la résiliation de son bail commercial qui en principe ne pourrait avoir lieu qu'en janvier 2025 avec un préavis de 6 mois. Le conseil donne son accord pour une résiliation avant terme dans la mesure où les locaux seront reloués à un autre preneur dans la continuité sans rupture.
- o Dossier éolien : le rendu de la Cour d'Appel de Nancy confirme l'autorisation donnée par le Tribunal Administratif de Châlons sous réserve d'ajuster la caution de démantèlement des éoliennes et de représenter le dossier d'impact écologique au préfet des Ardennes et au Préfet de Région. Le dossier devra être validé à nouveau devant la cours d'appel.

La séance est levée à 21h50